

L'effet de l'évolution démographique sur l'économie québécoise

Hervé Gauthier

Volume 9, Number 3, décembre 1980

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/600827ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/600827ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association des démographes du Québec

ISSN

0380-1721 (print)

1705-1495 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Gauthier, H. (1980). L'effet de l'évolution démographique sur l'économie québécoise. *Cahiers québécois de démographie*, 9(3), 19–36.
<https://doi.org/10.7202/600827ar>

Article abstract

Le Québec connaît depuis quelques décennies de profondes modifications dans ses caractéristiques démographiques. Le rythme d'accroissement de la population s'est considérablement ralenti sous l'influence de la réduction de la fécondité et de mouvements migratoires moins favorables. On peut prévoir qu'il en résultera un long processus de vieillissement de la population.

Les changements démographiques entraînent des effets dans tous les secteurs de l'activité humaine. La présente étude se limite aux effets des variables démographiques dans le domaine économique. Sept secteurs économiques sont examinés : la population active, la consommation et l'épargne, la construction de logements, l'impôt sur le revenu des particuliers, les dépenses publiques pour la santé et l'éducation, la sécurité financière des personnes âgées et le développement régional.

Les effets prévus varient beaucoup. Dans certains secteurs, telle la consommation, les effets semblent peu importants. Dans d'autres domaines, les incidences apparaissent parfois favorables (notamment la proportion que représente la population active dans la population totale), soit défavorables (par exemple, le coût de la sécurité sociale pour les personnes âgées).

A très long terme, le vieillissement de la population n'est pas sans susciter de fortes inquiétudes, car sa capacité d'adaptation peut être sérieusement amoindrie.

Cahiers québécois de démographie
Vol. 9, no 3, décembre 1980

Hervé GAUTHIER*: L'EFFET DE L'ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE SUR L'ÉCONOMIE
QUÉBÉCOISE

RÉSUMÉ

Le Québec connaît depuis quelques décennies de profondes modifications dans ses caractéristiques démographiques. Le rythme d'accroissement de la population s'est considérablement ralenti sous l'influence de la réduction de la fécondité et de mouvements migratoires moins favorables. On peut prévoir qu'il en résultera un long processus de vieillissement de la population.

Les changements démographiques entraînent des effets dans tous les secteurs de l'activité humaine. La présente étude se limite aux effets des variables démographiques dans le domaine économique. Sept secteurs économiques sont examinés: la population active, la consommation et l'épargne, la construction de logements, l'impôt sur le revenu des particuliers, les dépenses publiques pour la santé et l'éducation, la sécurité financière des personnes âgées et le développement régional.

Les effets prévus varient beaucoup. Dans certains secteurs, telle la consommation, les effets semblent peu importants. Dans d'autres domaines, les incidences apparaissent parfois favorables (notamment la proportion que représente la population active dans la population totale), soit défavorables (par exemple, le coût de la sécurité sociale pour les personnes âgées).

A très long terme, le vieillissement de la population n'est pas sans susciter de fortes inquiétudes, car sa capacité d'adaptation peut être sérieusement amoindrie.

* Office de planification et de développement du Québec, 1060 rue Conroy, bloc 2, 3ième étage, Québec, G1R 5E6.

Cahiers québécois de démographie
Vol. 9, no 3, décembre 1980

L'EFFET DE L'ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE SUR L'ÉCONOMIE QUÉBÉCOISE

Par Hervé GAUTHIER*

Le Québec connaît depuis quelques décennies de profondes modifications dans ses caractéristiques démographiques. Les Québécois font moins d'enfants, c'est bien connu. Mais en plus, le nombre d'émigrants tend à dépasser celui des arrivants. Ce qui a pour conséquence que le rythme d'accroissement de la population ralentit. On prévoit qu'en 2012 la population québécoise se mettra à diminuer et qu'elle poursuivra son vieillissement commencé il y a plusieurs années.

Tous ces changements démographiques se répercutent sur l'ensemble des secteurs de l'activité humaine. L'étude réalisée par la Direction générale de la Planification de l'OPDQ en 1979 et intitulée Effets économiques du ralentissement de la croissance de la

* 1060 rue Conroy, Bloc 2, 3^e étage, Québec, G1R 5E6

population au Québec⁽¹⁾ se limite cependant aux effets de la démographie dans le domaine économique, et non l'inverse.

Cette étude se révèle d'autant plus intéressante que le phénomène est nouveau. Au Québec, c'est en effet la première fois que le remplacement des générations n'est plus assuré, tandis que l'actuelle structure par âge est tout à fait sans précédent.

L'étude nous dévoile ici les incidences de l'évolution démographique analysées par rapport à sept domaines économiques: la population active, la consommation et l'épargne, la construction de logements, l'impôt sur le revenu des particuliers, les dépenses publiques pour la santé et l'éducation, la sécurité financière des personnes âgées et le développement régional. L'analyse se situe par ailleurs dans le long terme, vu la grande inertie des phénomènes démographiques qui fait en sorte que ce n'est qu'après plusieurs décennies qu'une forte chute de natalité se répercute complètement sur la structure par âge et sur l'accroissement d'une population.

Projections de la population du Québec

Deux scénarios de l'évolution future de la population du Québec ont été élaborés. Ces projections sont fondées sur un certain nombre d'hypothèses relatives à la fécondité, aux migrations et à la mortalité.

En ce qui concerne la fécondité, la plupart des analystes supposent qu'elle se maintiendra au niveau ou au-dessous du seuil de rempla-

(1) L'étude, qui sera publiée sous peu, a été effectuée sous la coordination de Hervé Gauthier, Monique F. DesRochers et René Durand. Les auteurs sont: Hervé Gauthier, André d'Arcy, Alison Morgan, André Tremblay, Richard Barbeau, Roger Corbeil, Jocelyn Côté, Pierre-Yves Kirouac, Denis Michaud et Michel Brault.

cement des générations dans les prochaines années. La première hypothèse retenue prévoit que l'indice de fécondité passera de 1,8 enfant par femme en 1975 (dernière année connue), à 1,75 en 1991. Selon la seconde hypothèse, la fécondité remonte légèrement à 2,1 enfants par femme en 1991, soit le niveau nécessaire au remplacement des générations. L'indice de fécondité est gardé constant après 1991.

Comme pour la fécondité, deux hypothèses ont été choisies pour les migrations. La plus négative envisage un solde migratoire annuel évoluant de -10 000 au début de la période de projection à zéro en 1995-1996⁽²⁾. Dans la seconde hypothèse, le solde débute à -2500 pour se stabiliser à 5 000. Pour la mortalité, il y aurait une légère hausse de l'espérance de vie.

Estimée à 6 283 000 personnes, en 1978, la population du Québec atteindrait 7 062 800 ou 7 522 600 personnes en l'an 2001, selon les deux scénarios extrêmes.

Le tableau 1 permet de comparer le bilan démographique entre le début et la fin de la période de projection, pour chaque scénario. Le bilan de l'année 1961 a été ajouté à titre de comparaison historique. On y voit l'importance de la chute de l'accroissement naturel (naissances moins les décès). Dans le scénario A, où la chute est plus prononcée, l'accroissement naturel passe de 53 085 à 9 427, en 2000-2001; il était de 102 868 en 1961.

Le vieillissement démographique se caractérise par l'augmentation de la proportion que représentent les personnes âgées par rapport à celle des jeunes. Cette évolution, manifeste entre 1961 et 1978, se poursuit au cours de la période de projection (tableau 2). Le groupe 0-19 ans qui formait 44,3% de la population totale en 1961, est descendu à 33,8% en 1978, et n'atteindrait que 26,4% ou 29,3% en 2001. Les points

(2) Il s'agit des douze mois débutant le 1^{er} juin 1995.

Tableau 1

Bilan démographique du Québec pour les années 1961, 1979-1980 et 2000-2001*

	1961	Scénario A		Scénario B	
		1979-1980	2000-2001	1979-1980	2000-2001
Population au 1 ^{er} juin	5 259 000	6 297 640	7 053 370	6 298 800	7 490 570
Nombre de naissances	139 912	99 409	77 273	104 189	96 015
Nombre de décès	37 044	46 324	67 846	47 792	68 980
Accroissement naturel	102 868	53 085	9 427	56 397	27 035
Solde migratoire	11 132	-10 000	0	-2 500	5 000
ACCROISSEMENT TOTAL	114 000	43 085	9 427	53 897	32 035

* Il s'agit de l'année commençant le 1^{er} juin et se terminant le 31 mai, sauf pour 1961 (année civile).

Sources: 1961: OPDQ, Evolution démographique du Québec, 1977, p. 148.
1979-1980 et 2000-2001: projections de l'OPDQ, 1979.

Tableau 2

Répartition de la population par groupe d'âges, Québec,
1961, 1978 et 2001

Groupe d'âges	1961	1978	2001	
			Scénario A	Scénario B
0-19 ans	44,3	33,8	26,4	29,3
20-44 ans	33,7	38,8	36,5	35,4
45-64 ans	16,2	19,2	25,0	23,9
65 ans et plus	5,8	8,2	12,1	11,4
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: Pour 1961: compilations de l'OPDQ à partir de Statistique Canada, Recensement du Canada, 1961. Population, années d'âge, no 92-543 au cat., Ottawa, 1962, tableau 26, p. 16.
 Pour 1978: compilations de l'OPDQ à partir des estimations de population par année d'âge de Statistique Canada (données non publiées).
 Pour 2001: projections de l'OPDQ, 1979.

de pourcentage perdus par les jeunes se retrouvent évidemment dans les groupes de 20 ans et plus, mais c'est le groupe de 65 ans et plus qui est le plus affecté: sa proportion double, passant de 5,8% en 1961, à 11,4% ou 12,1% en l'an 2001.

Il a paru important de prolonger un des deux scénarios au-delà de l'an 2001. En effet, certaines conséquences démographiques des tendances projetées ne se manifesteront complètement que dans plusieurs décennies. En voici un exemple. Bien que l'hypothèse de fécondité utilisé dans le scénario A se situe en-dessous du seuil de remplacement des

génération, ce n'est qu'en 2012 environ que l'accroissement naturel devient négatif. Entre 2012 et 2051, l'effectif de la population totale diminuerait de 7 104 730 à 5 939 102 personnes, dans l'hypothèse d'un solde migratoire nul. Quant à la structure par âge, elle poursuivrait un vieillissement commencé plusieurs décennies auparavant. La proportion de jeunes se stabiliserait autour de 22%, et celle de 65 ans et plus, aux environs de 21%.

La population active vieillit

L'évolution démographique future entraînera des changements au niveau de l'accroissement du nombre d'actifs et de leur structure par âge. Il est important d'examiner les incidences de ces changements, car la population active joue un rôle majeur dans l'économie. C'est elle qui, à l'aide du capital (usines, bureaux, équipements), assure la production de biens et services monétarisés.

Soulignons d'abord que les actifs comprennent à la fois les personnes occupant un emploi et celles qui n'en ont pas mais s'en cherchent un. Ce n'est pas toute la population en âge de travailler qui participe au marché du travail. Les hypothèses de taux d'activité supposent très peu de changements de l'activité masculine, mais la poursuite de la hausse de l'activité féminine.

Deux phénomènes majeurs ressortent de l'analyse des résultats des projections. En premier lieu, le taux d'accroissement du nombre d'actifs devrait diminuer progressivement, mais d'une façon plus marquée dans le scénario A. Alors qu'au cours de la période 1961-1978, ce taux était de 2,66%, il diminuerait à 1,36% entre 1978 et 1986 et de nouveau à 0,57% au cours de la période 1986-2001 (scénario A).

Le second phénomène important à souligner réside dans le vieillissement de la répartition par âge des actifs. Les actifs du groupe 15-24 ans qui représentaient 26,6% de la population active en 1978 verraient

leur part descendre à 16,9% en l'an 2001 (scénario A). Pendant ce temps, la proportion des actifs de 45 ans et plus grimperait de 26,2% à 34,2%.

Il est important de se demander comment ces changements, dans les caractéristiques de la population active, peuvent influencer l'économie. Quatre aspects de l'économie seront abordés.

- La proportion d'actifs dans la population totale est un indicateur extrêmement important: il est un des facteurs du revenu moyen par habitant et des charges fiscales, notamment. Entre 1978 et 2001, il y aurait une légère augmentation de cette proportion puisqu'elle passe de 45,0 à 48,5 (scénario A). Il s'agit toutefois d'un changement radical par rapport à ce qui existait en 1961 où il n'y avait que 34,4 actifs pour 100 personnes au total. Après l'an 2001, la proportion d'actifs dans la population diminuera quelque peu sous l'effet du vieillissement.

- Le vieillissement de la population active diminuera probablement sa capacité d'adaptation aux nouveaux besoins de l'économie. Ceci est dû au fait que les jeunes sont plus mobiles, géographiquement et professionnellement, que leurs aînés. De plus, on reconnaît généralement qu'il est plus facile de faire des ajustements en période de croissance.

- En ce qui concerne la productivité des travailleurs, la plupart des études concluent que l'âge n'exerce que peu d'influence sur les aptitudes et le rendement.

- Quant aux effets sur le chômage, on ne possède pas actuellement de modèle démo-économique suffisamment développé qui permette d'évaluer dans quelle mesure la diminution de la croissance démographique affectera la demande de travail. Toutefois, le besoin de création nette d'emplois sera moins élevé. Selon les hypothèses que nous avons retenues dans le scénario A, il y aurait 18 609 actifs supplémentaires, à chaque année, en moyenne, pendant la période 1986-2001: il s'agit d'une forte réduction par rapport à la moyenne de 68 429, observée entre 1971 et 1978.

Finalement, le vieillissement de la population active entraînera sûrement des changements dans les caractéristiques du chômage (eu égard à la durée et au type de chômage, notamment).

Peu de changements pour la consommation et l'épargne

Les dépenses de consommation forment près de 60% du produit intérieur brut du Québec; la plus grande partie des emplois en dépendent. L'épargne, qui représente la partie du revenu non dépensée pour la consommation courante, constitue aussi un élément important de l'économie. Parce que la structure par âge de la population et la composition des familles ont une influence sur la consommation et l'épargne, il apparaît important d'examiner comment les changements démographiques peuvent affecter ces variables économiques.

Beaucoup de facteurs influencent la consommation et l'épargne personnelles: âge, type de famille, les choix à l'égard des heures de travail et de loisirs, notamment. Dans cette étude, nous avons examiné les effets que les changements dans la structure par âge et la taille et la composition des familles pourront avoir, en supposant que les autres facteurs demeurent inchangés.

La proportion du marché total que représentent les dépenses de chaque type de familles changera beaucoup dans les deux prochaines décennies. A titre d'exemple, la part du marché détenue par les couples sans enfants de moins de 16 ans devrait augmenter de près d'un tiers entre 1976 et 2001.

Cependant, malgré des changements assez marqués dans le pouvoir d'achat de chaque catégorie familiale, la simulation ne révèle que des modifications négligeables dans la répartition par catégorie des dépenses courantes et dans la proportion du revenu consacrée à l'épargne. Il semble bien que des phénomènes de compensation s'opéreront: l'effet du vieillissement démographique serait annulé en grande partie par la

chute de la taille des familles. Ceci ne signifie pas qu'il n'y aura pas de changements dans la structure de la demande d'ici à l'an 2001. Toutefois, ces changements proviendront davantage de facteurs non considérés dans cette étude (technologies nouvelles, crises mondiales, accroissement du revenu, par exemple) que de l'évolution démographique.

Le ralentissement de la construction de nouveaux logements

La construction de nouveaux logements constitue une partie importante des investissements au Québec, soit entre 21% et 31% depuis 1961. De plus, en incluant les dépenses en réparation, 53 000 emplois étaient directement liés à l'activité de ce secteur en 1976.

A court terme, la construction de nouveaux logements est un marché assez instable, très sensible aux facteurs qui jouent sur la conjoncture. A long terme, l'importance de cette activité repose avant tout sur la formation nette de ménages, variable dominée par l'évolution démographique. C'est pourquoi, à partir d'une projection démographique, il est possible d'évaluer approximativement le niveau d'activité de ce secteur au cours des deux prochaines décennies. Cette approximation sera d'autant plus fiable qu'elle repose sur la partie des projections démographiques qui concernent des générations déjà nées.

On constate que le ralentissement démographique (scénario A) aura un impact important sur la construction de nouveaux logements dont la moyenne annuelle passerait de 56 000 en 1976 à 25 400 unités, en 1991, et 17 400 en 2001. Les investissements dans ce secteur qui constituaient 4,6% du produit intérieur brut du Québec (PIB) en 1977, n'en représenteraient plus que 1,2% en 2001. En termes absolus, il y aurait une diminution de 13 000 emplois en 1991 et de 17 000 en 2001 par rapport au niveau atteint dans le secteur en 1976.

L'impôt moyen sur le revenu des particuliers augmentera

L'impôt sur le revenu des particuliers dépend du volume, de la structure et du niveau de revenu de la population. Dans notre étude, l'effet de l'évolution démographique est mis en évidence en gardant constants, au niveau de 1976, les autres facteurs qui influencent l'impôt sur le revenu des particuliers: les taux de déclaration, la structure de revenu et l'appareil de taxation. On a également effectué les mesures en dollars de 1976, ce qui a permis d'éviter le problème de la hausse des revenus attribuable à la montée des prix. On a de plus fixé la productivité au niveau de 1976. Le seul facteur qui peut alors affecter les revenus des particuliers est la structure démographique.

En partant de ces hypothèses, un certain nombre de constatations peuvent être dégagées pour la période 1976-2001: le nombre de déclarants s'accroîtrait de 33 à 37% suivant le scénario démographique choisi; le revenu déclaré moyen devrait augmenter de 2%; l'impôt perçu sur le revenu des particuliers augmenterait de 35 à 39% suivant le scénario choisi. En outre, sous l'effet de l'augmentation du rapport entre le nombre d'actifs et la population totale, l'impôt moyen per capita augmente d'une façon appréciable: près de 20% dans le cas du ralentissement démographique plus prononcé (scénario A) et de 15% dans l'autre scénario. Il s'agit d'un effet important à souligner dont on doit tenir compte dans l'évaluation des conséquences du vieillissement démographique sur les charges fiscales.

Dépenses publiques pour la santé et l'éducation

Dans le domaine de la santé, les facteurs démographiques n'ont influencé que très faiblement l'évolution passée des dépenses publiques. Ce sont les autres facteurs, notamment les coûts unitaires, qui ont conditionné l'évolution de ces dépenses. Et selon les projections démographiques de l'OPDQ, l'évolution des facteurs démographiques jusqu'en 2001 sera comparable à celle de la période 1971-1977. Par conséquent, au cours

de la période 1978-2001, le facteur démographique ne devrait pas être le facteur déterminant de l'évolution des dépenses, si les autres facteurs agissent au même titre que dans le passé.

Dans le domaine de l'éducation, les dépenses ont évolué dans le sens contraire des facteurs démographiques. Ainsi de 1970 à 1976, alors que la population d'âge scolaire (5 à 16 ans) diminuait à un taux composé de -2,20% par année, les dépenses d'enseignement augmentaient de 13,82% par année. La source la plus importante d'augmentation du coût moyen par élève, et donc de la dépense totale, est la diminution de -4,01% par année du ratio élèves/maître. En fait, cette diminution est plus importante que celle de la part de la population d'âge scolaire dans la population totale, venant ainsi annuler l'effet à la baisse de l'évolution démographique sur les dépenses d'enseignement.

Il est fort possible que l'effet du vieillissement de la population sur les dépenses de santé ne se fasse sentir pleinement qu'entre 2001 et 2031. Il serait alors très avantageux pour les administrations publiques de pouvoir compter sur un effet compensatoire entre la diminution relative du nombre de jeunes (dépenses d'enseignement) et l'augmentation du nombre des plus âgés (dépenses de santé). Mais pour cela il ne faut pas que la forte diminution du ratio élèves/maître vienne pratiquement annuler les économies potentielles.

La sécurité financière des personnes âgées

Le ralentissement de la croissance démographique aura un impact important sur les dépenses publiques au titre des programmes de sécurité financière des personnes âgées. Le fardeau assumé par la population active dépend de l'évolution du rapport entre les deux populations: celle des payeurs ou cotisants et celle des bénéficiaires ou prestataires. En 1961, il y avait neuf personnes de 20-64 ans pour une personne âgée; en 2031, il n'y en aura plus que trois. En plus des facteurs démographiques, le mode de financement des régimes de retraite affecte la charge financière des actifs.

Le mode de financement par répartition est caractérisé par le fait que les travailleurs contribuent un montant suffisant pour payer les prestations des retraités pour une année donnée. Par contre, selon le mode de financement par capitalisation, la valeur actualisée des contributions relatives à une génération de travailleurs doit être suffisante pour couvrir la valeur actualisée des prestations que recevront ces travailleurs pendant leur retraite.

Le régime de pension de sécurité de la vieillesse est financé par répartition. Le coût de ce régime devrait augmenter de 2,3% par année jusqu'en 2001, puis de 1,9% jusqu'en 2031.

Le concept de financement mixte du régime de rentes du Québec se situe entre les deux modes de financement définis plus haut. Le taux de cotisation actuel de 3,6% implique une réserve nulle vers l'an 2003. A ce moment, les revenus ne seront plus suffisants pour rencontrer les dépenses. Pour cette raison, le mode de financement du régime devra être modifié et il se situera entre un mode de financement par capitalisation et par répartition. Un taux de cotisation fixe de 7% assurerait des revenus suffisants dans l'hypothèse d'un financement par capitalisation.

A l'autre extrême, le mode de financement par répartition implique un taux de cotisation qui varie selon le nombre de prestataires à chaque année. Le taux de cotisation initial se situe en 1979 à 2,7% et il augmente graduellement avec la proportion de personnes âgées. C'est le mode de financement qui assure maintenant le plus bas taux de cotisation (2,7% par rapport à 3,6% et 7,0%), mais c'est sous ce mode de financement que le taux atteindrait le niveau le plus élevé, soit 9,0% en 2031.

Il est intéressant de connaître la proportion que représente le coût des deux régimes par rapport à l'ensemble de la masse salariale. Cette proportion évoluerait de 5,32% en 1981, à 7,52% ou 8,98% en 2031, selon le mode de financement qui sera retenu pour le régime des rentes.

En supposant une prestation de retraite égale au revenu disponible moyen des actifs, nous constatons qu'un tel régime financé par répartition ou par capitalisation est impossible à réaliser. En effet, il exige des taux de cotisation impliquant un taux d'épargne trop faible pour maintenir une accumulation positive du stock de capital de l'économie. Il s'agit d'un cas où le régime est réalisable pour un individu ou un groupe d'individus mais impossible lorsqu'il est appliqué à une collectivité.

Le développement régional

Les caractéristiques démographiques d'une population jouent un rôle important en ce qui concerne le développement régional. La répartition de la population sur le territoire, son type d'évolution, son degré de vieillissement sont des éléments susceptibles d'influencer le niveau de développement d'une région. Le Québec comprend dix régions administratives qui comportent des différences notables sur le plan démographique. A titre d'illustration, le tableau suivant donne certaines caractéristiques démographiques des régions de Montréal et d'Abitibi-Témiscamingue.

Tableau 3
Caractéristiques démographiques de Montréal
et d'Abitibi-Témiscamingue, 1971-1976

	Région de Montréal	Région de l'Abitibi-Témiscamingue
Population au 1 ^{er} juin 1976	3 540 635	151 375
Part du Québec (en %)	56,8	2,4
Densité (hab/km ²)	114,0	2,5
Population urbaine (en %)	88,8	58,5
Augmentation 1971-1976 (en %)	3,5	1,0

Bien que toutes les régions du Québec connaissent depuis quelques années un ralentissement de leur croissance démographique, on observe encore des taux très élevés dans certaines d'entre elles. Par contre, dans d'autres régions, le ralentissement se traduit par une stagnation et parfois même par une diminution de population.

Les décroissances ou croissances lentes de population sont provoquées par des départs nombreux que la natalité ne parvient plus, ou à peine, à combler. Ces mouvements migratoires ont des effets positifs: par exemple, ils permettent souvent aux individus qui migrent d'augmenter leurs revenus et ils permettent également à certaines régions de consolider leur agriculture et de voir leur revenu per capita augmenter.

Mais dans l'ensemble, les inconvénients sont plus nombreux que les avantages. Les régions en difficulté de croissance démographique font souvent face à des problèmes de relève dans certains secteurs d'activité comme l'agriculture, à un affaiblissement du dynamisme de la population, à une désarticulation du milieu rural, à une augmentation des coûts per capita pour les services à la population, à une sous-utilisation des équipements publics, à un déclin des activités commerciales, à l'absence d'un pôle urbain suffisamment important pour générer des emplois, à une baisse des investissements dans la construction domiciliaire, à une hausse des prix des marchandises due aux coûts des transports. Tous ces éléments nuisent au développement socio-économique de ces régions.

Par ailleurs, les augmentations rapides de population qu'on observe dans les grandes agglomérations urbaines et qui se traduisent par un étalement de la population dans les banlieues comportent également un certain nombre d'inconvénients. Ces croissances rapides favorisent l'industrie de la construction domiciliaire, mais l'étalement urbain entraîne un empiètement sur les bons sols agricoles, une hausse des coûts pour l'installation des services publics, une demande accrue pour des équipements d'éducation et de santé alors que d'autres sont sous-utilisés, une baisse des activités commerciales dans certains centres-villes, des difficultés de planification pour les élus municipaux.

En définitive, si l'on admet que le développement régional et l'aménagement du territoire doivent être pris en charge par les populations concernées, il devient alors important pour les régions qui ont déjà une population peu nombreuse et en déclin de garder leur population. Parallèlement à cela, il faut aussi contenir l'étalement urbain de façon à en arriver à une répartition de la population entre les milieux ruraux et urbains et entre les régions qui facilite le plus possible le développement régional.

Conclusion

Les projections démographiques constituent le fondement de cette étude. Même s'il est impossible de savoir si l'évolution prévue se réalisera, il ne faut pas en exagérer le caractère incertain. Bien sûr, on peut se tromper, dès la première année de projection, sur le nombre de naissances. Il en va autrement pour d'autres groupes d'âges. Ainsi la population qui sera âgée de 12 ans ou plus en 1991 est déjà née; comme celle qui aura plus de 22 ans en l'an 2001. Seuls de grands changements dans les mouvements migratoires et la mortalité peuvent modifier de façon tangible les effectifs prévus.

Il est important de souligner que, dans l'hypothèse où le niveau de fécondité demeure sous le seuil de remplacement des générations, la période 1978-2001 doit être considérée au point de vue démographique comme transitoire. En effet, l'accroissement naturel de la population reste positif, à cause de la structure par âge favorable à la natalité. Au-delà de l'an 2001, l'accroissement naturel deviendrait rapidement négatif; dans ce cas, la population du Québec se mettrait à diminuer à moins que les migrations ne viennent combler le déficit.

Sur le plan économique, les effets de l'évolution démographique prévue varient beaucoup d'un secteur à l'autre. Dans certains domaines, telle la consommation, les effets semblent peu importants. Dans d'autres domaines, les incidences apparaissent, soit favorables (notamment la proportion d'actifs dans la population totale), soit défavorables (par exemple, le coût de la sécurité sociale pour les personnes âgées).

Du point de vue de la charge que représentent les personnes dépendantes, soit les jeunes et les personnes âgées, la période actuelle apparaît, à première vue, favorable. En effet, le Québec bénéficie d'une forte réduction de la proportion de jeunes. A long terme, l'augmentation des personnes âgées se traduira par une augmentation de la charge des dépendants. L'effet pourrait être d'autant plus ressenti que les personnes âgées sont, davantage que les jeunes, à la charge de l'Etat. A long terme, la charge serait encore augmentée, si pendant la période actuelle on profite d'un rapport de dépendance favorable pour accroître les services.

Par ailleurs, dans une large mesure, les domaines dans lesquels la démographie a beaucoup d'impact dépendent la plupart du temps de beaucoup d'autres facteurs. Par exemple, l'augmentation de la charge que représentent les dépenses de sécurité sociale pour les personnes âgées n'est pas inquiétante si l'on suppose que la productivité de l'économie va continuer de faire des progrès. Mais puisque l'on n'est pas assuré que la productivité va continuer d'augmenter indéfiniment, il apparaît imprudent d'augmenter les services. Au terme de cette analyse, nous sommes donc ramenés à la nécessité d'études de perspectives couvrant l'ensemble de la vie sociale et économique plutôt qu'un seul domaine.

Quant à l'effet de l'évolution démographique elle-même sur la productivité, une croissance démographique plus faible fait naître un potentiel à certains égards (notamment en exigeant moins d'investissements pour les jeunes). Mais ce potentiel ne se concrétisera pas nécessairement sous forme de croissance de productivité. Beaucoup d'autres facteurs économiques entrent en ligne de compte, par exemple la façon dont sera utilisée l'épargne théoriquement libérée. De plus, une population vieillie pose un problème de taille, car sa capacité d'adaptation peut être sérieusement amoindrie. Et ce n'est pas seulement la population active qui pourrait avoir de la difficulté à faire face aux changements exigés par l'économie, mais toute la société. Si, en 1978, le Québec compte 27,4% de personnes de 45 ans et plus, dans cinquante ans, cette proportion atteindra presque 50%.